jeune afrique

POLITIQUE

Ghassan Salamé : « J'ai défendu la souveraineté de la Libye plus que les Libyens eux-mêmes ! » (1/2)

Offensive de Haftar, sort des Kadhafi, ingérences des grandes puissances, mercenaires... L'exémissaire de l'ONU en Libye raconte tout à JA dans un grand entretien. Première partie.

Réservé aux abonnés

4 août 2021 à 11:26

Par Jihâd Gillon

Mis à jour le 4 août 2021 à 11:26



Ghassan Salamé, envoyé spécial de l'ONU pour la Libye de juin 2017 à mars 2020 © MAHMUD TURKIA/AFP

Quand il décide de jeter l'éponge, en mars 2020, l'ex-émissaire de l'ONU en Libye est épuisé. Physiquement, avec des problèmes de cœur qui se répètent — « J'ai fui les médecins toute ma vie ! » plaisante-t-il — mais aussi moralement. La Libye se déchire alors plus que jamais : en avril 2019, le maréchal Haftar a lancé une offensive contre Tripoli, qui a brutalement réduit à néant les efforts qu'il menait depuis sa nomination en 2017.

Mais c'était une démission en trompe-l'œil. Depuis son lit d'hôpital, ensuite de son appartement parisien de l'avenue d'Iéna, Ghassan Salamé a continué à se tenir au chevet du patient libyen, jusqu'à la désignation, en février dernier, d'un nouveau gouvernement chargé d'organiser des élections en décembre.

Ancien ministre libanais de la Culture, il explique avoir vécu l'une des périodes les plus riches d'une vie pourtant déjà bien pleine, et cette expérience sera au cœur du livre qu'il prépare avec son ancienne adjointe américaine, Stephanie Williams. De l'attaque de Tripoli au sort réservé aux kadhafistes, en passant par les mercenaires et les ingérences des grandes puissances, ce témoin qui fut aux premières loges de la crise libyenne a accepté de répondre aux questions de JA.

Jeune Afrique : Lorsque vous décidez de quitter vos fonctions d'émissaire pour la Libye en mars 2020, vous invoquez votre « état de santé ». Comment allez-vous aujourd'hui ?

Ghassan Salamé: Je vais mieux. Pendant la deuxième réunion de la Commission militaire mixte à Genève [en février 2020], je suis tombé deux fois, au Palais des Nations et à l'hôtel. J'ai vu mon cardiologue à Paris, j'avais la possibilité de prendre des congés, mais nous étions en train de lancer le processus dit des « trois pistes ». J'ai donc choisi de démissionner mais de rester en contact – dix fois par jour ! – avec ma petite équipe. Je n'ai vraiment quitté la mission qu'à l'arrivée de Jan Kubis [en janvier 2021].

Comment se sont déroulées les négociations en cette période de Covid ?

Du fait des combats à Tripoli, mais également de l'extension du Covid, il y a eu une parenthèse, une période de latence, de la fin mars 2020 jusqu'à août 2020. On a alors commencé à recevoir des appels de Libyens disposés à avancer.

Le Covid, en diplomatie, avait des conséquences qui n'étaient pas nécessairement négatives, en ce sens qu'à chaque fois qu'on devait réunir les Libyens, il y avait des négociations interminables sur le lieu de réunion. Avec Zoom, nous avons résolu ce problème! Nous n'avons gardé le principe du présentiel que pour les votes. Toutes les négociations ont eu lieu à distance.

LA QUESTION DE LA RÉALLOCATION DES REVENUS PÉTROLIERS N'EST PAS QUE TECHNIQUE : C'EST LE SUJET POLITIQUE NUMÉRO 1 !

Le processus « des trois pistes » – militaire, politique et économique – que vous avez lancé...

Oui, et je reproche aux journalistes et aux Libyens de ne pas assez s'intéresser au volet économique. La question de la réallocation des revenus pétroliers n'est pas que technique : c'est le sujet politique numéro 1 ! C'est pour cela que nous avons créé un compte bloqué à la banque extérieure libyenne, pour y déposer les recettes pétrolières en attendant la constitution d'un gouvernement uni. Cela a permis de relancer la production de brut. Ce compte restera bloqué jusqu'à ce que le Parlement vote le budget gouvernemental.

Au plan sécuritaire, il y a la Commission militaire mixte, dite « 5+5 » [cinq officiers de chaque camp sont représentés]. Le cessez-le-feu dont ils ont convenu en octobre dernier tient. Ils ont aussi discuté d'un calendrier pour le départ des mercenaires, <u>la réouverture de la route côtière</u>, les échanges de prisonniers, le retour des populations déplacées. Le volet politique est encore différent : il s'agit de représenter l'ensemble du pays. En 2011, la Libye n'a pas été divisée en deux morceaux, mais en mille!

Les élections pourront-elles se tenir avant la fin de l'année ?

Il y a 57 cas d'inconstitutionnalité dans les institutions libyennes. Si le Haut Conseil de justice avait jugé en droit, il aurait déclaré toutes ces institutions invalides. Il a eu la sagesse de ne pas le faire.

Je ne suis pas un fanatique des élections, mais j'insiste pour que celles-ci aient lieu. <u>Contrairement à ce qui s'est passé en 2018</u>, c'est une date qui a été choisie par les Libyens. <u>A travers le transfert extrêmement élégant du pouvoir de Sarraj à Dabaiba</u>, les Libyens ont démontré qu'ils pouvaient faire des élections. Nous avons même réussi à ramener autour de la table des gens qui étaient hors du processus politique – Haftar aussi bien que les kadhafistes – qui s'engagent aujourd'hui à respecter le calendrier électoral.

Vous avez parfois laissé paraître <u>votre agacement face au manque de volonté des Libyens</u> et de la communauté internationale. Vous êtes-vous senti soutenu lors de votre mission ?

Le plus difficile, cela a été dans les semaines qui ont suivi l'attaque de Haftar sur Tripoli [en avril 2019]. On avait travaillé pendant près d'un an sur la conférence nationale de Ghadamès, nous avions tout fait! J'ai reçu une grosse claque. Je me suis plaint directement au Conseil de sécurité de l'ONU: « Vous avez reconnu un gouvernement à Tripoli, vous m'avez ordonné de le soutenir, mais je sais que la moitié d'entre vous soutiennent l'opération de Haftar. Donc si les Libyens me disent que je ne représente rien, ils ont raison! » C'est à ce moment-là que j'ai décidé de changer de stratégie et d'organiser une grande conférence internationale.

Que se passe-t-il à partir de là?

En juin 2019, la chancelière allemande, Angela Merkel, m'appelle. Je vais la voir le 15 août suivant pour une réunion peut-être cruciale pour l'histoire de la Libye. Je reste deux heures avec elle. Elle n'est pas très au courant de la situation, ne prétend pas le contraire et veut savoir de quoi j'ai besoin pour cette conférence. Elle décide que ce sera au niveau des chefs d'État.

QUE L'ON ME DONNE UN SEUL EXEMPLE D'UN LIBYEN QUI M'AIT FERMÉ LA PORTE AU NEZ!

<u>Je lui dis qu'on ne peut pas laisser de côté la Turquie, les Émirats et l'Égypte.</u> Mais les membres permanents du Conseil de sécurité doivent aussi venir. En cas d'accord à Berlin, il faut tout de suite une résolution, de façon à ce qu'ils ne puissent pas prétendre être surpris. J'ajoute que beaucoup d'autres pays, dont les voisins, peuvent être intéressés et que le mieux est de les représenter à travers leurs organisations régionales.

Et puis nous avons une surprise pas très agréable. Quelques jours avant la conférence de Berlin, en janvier 2020, les Russes et les Turcs essaient de nous voler la vedette en parvenant à un cessez-lefeu. Mais Haftar refuse les conditions. Les présidents Poutine et Erdogan viennent finalement à Berlin. Mais à la dernière minute, les Russes estiment que ce n'est pas la peine de parler du plan opérationnel. Alors je tape du poing sur la table. Je leur dis que je ne quitterai pas Berlin sans l'adoption de ce plan, sinon ce n'était que des déclarations creuses. Poutine accepte finalement.

On vous a reproché une certaine complaisance à l'égard des milices tripolitaines. Vous avez aussi été mis en cause par le camp de Tripoli, qui vous a soupçonné d'être l'homme de la France, elle-même accusée de soutenir Haftar. Comment l'avez-vous vécu ?

J'ai connu ce type d'accusations partout où j'ai été, c'est le destin de tout médiateur, et je n'y ai jamais répondu. Les Libyens ont découvert que j'étais un homme indépendant. J'ai exclu tous les acteurs internationaux, mon partenaire allemand n'est pas intervenu en 2011 et n'a aucun intérêt en Libye. Qu'on me critique pour des déclarations ou parce que j'ai enseigné à Sciences Po Paris, ce n'est pas très grave. Mais que l'on me donne un seul exemple d'un Libyen qui m'ait fermé la porte au nez ! Au fond, les Libyens savaient que je tenais à la souveraineté de leur pays encore plus qu'eux !



L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye Ghassan Salamé, le 13 novembre 2018 à Palerme (Italie). © Francesco Bellina/Cesura pour Jeune Afrique

Un certain nombre de pays africains se sont sentis marginalisés par l'ONU dans les négociations...

Mais l'Union africaine (UA) était présente à Berlin et dans toutes les réunions préparatoires ! L'UA veut être, pour tous les conflits africains, <u>le partenaire presque à égalité de l'ONU</u>. C'est quelque chose qui me dépasse. Elle est allée jusqu'à demander au Conseil de sécurité que l'émissaire de l'ONU pour la Libye soit l'un de ses représentants. Mais c'était une position délicate à défendre et le Conseil de sécurité a refusé, ce qui est compréhensible : mille organisations régionales auraient alors demandé la même chose.

J'ajoute que je suis allé à Addis-Abeba une demi-douzaine de fois, et au moins deux fois chez le président congolais Denis Sassou-Nguesso [à la tête du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye]. Nous écrivions un rapport hebdomadaire adressé également à l'UA.

J'AI LA CONSCIENCE TRANQUILLE : J'AI DONNÉ À L'UA TOUT CE QUE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ M'AUTORISAIT À LUI DONNER

Cette dernière n'en ayant pas les moyens, c'est l'ONU qui a assuré la logistique des déplacements des – nombreux – représentants de l'UA à Berlin. Après le sommet arabe de Tunis, nous avons dû retarder de deux jours la visite du secrétaire général de l'ONU pour mettre nos moyens de sécurité et de transport à la disposition notamment de Moussa Faki Mahamat [le président de la Commission de l'UA] pour qu'il vienne en Libye. Et lorsque le représentant de Denis Sassou-Nguesso venait, c'est à bord d'un appareil de l'ONU qu'il voyageait ! C'est mon chauffeur qui s'occupait de lui !

J'ai la conscience tranquille : j'ai donné à l'UA tout ce que le Conseil de sécurité m'autorisait à lui donner. Mais je ne pouvais pas prendre mes ordres à Addis-Abeba.

Votre mission n'a-t-elle pas été parasitée par des médiateurs intempestifs ?

Non, je les ai tous mis de côté. Il ne faut pas trop de médecins pour un patient : il faut un chef d'orchestre. Si chaque pays, chaque organisation, veut jouer les médiateurs, alors les Libyens sont perdus.

Que répondez-vous à ceux qui estiment que les kadhafistes n'ont pas été assez associés au processus politique ?

Qui peut m'accuser de cela ? Dès le début de ma mission, j'ai invité « tous ceux qui ont été exclus les années précédentes ou qui se sont exclus eux-mêmes, à rejoindre le processus ». <u>Le lendemain, j'ai commencé à recevoir des kadhafistes.</u> J'ai tout fait pour aider la famille Kadhafi au niveau humanitaire, y compris Aïcha, sa femme, et son fils, Saadi. On a aussi établi un contact avec Saif el-Islam et ses ennemis au sein de la mouvance « verte ». Et les kadhafistes étaient présents aux élections à Genève!

LA PLUPART DES KADHAFISTES NE SONT PAS DANS UN ÉTAT D'ESPRIT REVANCHARD

Avez-vous perçu une forme de nostalgie pour Kadhafi?

Les Libyens ont pris acte de sa mort et de la chute de son régime. Les dirigeants de l'époque savent que s'ils veulent rester dans le jeu politique, ils doivent venir avec des idées nouvelles et prendre en considération les événements de ces dix dernières années. <u>Ils ont toute leur place à la condition qu'ils comprennent qu'ils ne sont pas seul</u>s et qu'ils n'aient pas recours à la violence. La plupart ne sont pas dans un état d'esprit revanchard.

Penchez-vous pour une forme d'amnistie des kadhafistes qui se sont rendus coupables de crimes sous l'ancien régime ?

On a sorti Abuzed Omar Dorda, l'ancien Premier ministre, de sa prison tripolitaine et on lui a permis d'aller au Caire. C'est un petit geste. Lorsqu'on a facilité le retour chez eux de plusieurs exilés au Caire, c'était un autre geste, lorsque j'ai vu que <u>Sarrai</u> avait intégré des dizaines d'entre eux dans l'administration, c'était aussi un petit pas. Mais bien entendu nous devons respecter la loi et nous étions en contact permanent avec le procureur général.

Pour ce qui concerne le TPI, les Nations unies n'ont pas d'influence sur ce tribunal, mais le nombre de personnes impliquées est limité. Une amnistie à proprement parler me paraît difficile, mais une forme de normalisation progressive de la plus grande partie des dirigeants de l'époque Kadhafi est bien en cours.